



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2018

Vendredi 15 février 2019,
Maison Départementale des Comités Sportifs
Menecy

Clubs présents ou représentés (nombre de voix) : représentants des clubs de
Athis-Mons (5), Dourdan (7), Egly (7), Etampes (9), Etrechy (5), Forges-lès-Bains (5), Grigny (3), La-Ferté-
Alais 2 (3), Les Ulis (3), Lisses (7), Marcoussis (5), Massy (8), Menecy (8), Montlhéry (7), Morangis (7),
Morsang-sur-Orge (8), Saintry-sur-Seine (6), Saint Vrain (5), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (2), Wissous (3)

Clubs absents ou excusés :

Boussy-Saint-Antoine (3), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Draveil-Orme (1), Gif-sur-Yvette (1), Orsay
(8), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Richardville-Billebaude (1), Sainte-Geneviève-des-Bois (8),
Saulx-lès-Chartreux (3), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (6).

Total des voix participant aux votes : 166 ; voix présentes ou représentées : 127 ; le quorum est atteint.

20h15 : ouverture de la séance par le Président

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents, et réclame un instant de silence en mémoire aux archers disparus de cette saison. Il présente les condoléances du Comité départemental aux proches et souhaite un bon rétablissement à ceux en difficultés de santé.

Rapport moral 2018

Le Comité compte de nouveaux dirigeants en 2019. Le Président les salue et leur souhaite la bienvenue au nom des archers du département : Philippe LEVERT (Etrechy), Philippe PICHAT (Orsay) et Frédéric LEBLOND (Saintry-sur-Seine).

Le Président remercie les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc essonnien, ainsi que les présidents, responsables et archers des clubs qui organisent les compétitions départementales (et pas seulement !) et aussi toutes les rencontres jeunes.

Merci à ceux qui adressent des actions destinées aux centres de loisirs ou maisons de quartier. Et un grand merci aux bénévoles qui nous assistent lors des manifestations de découverte ouvertes à tout public.

Quatre candidats se présentent pour rejoindre le CDTAE afin d'étoffer le travail, et les actions proposées pour les archers. Merci pour leur investissement.

Un Grand merci aux membres du Comité, nous travaillons tous au bien des archers, avec de faibles moyens et ce travail est sans arrière-pensée électoraliste ou de faire-valoir. Je sais qu'au sein du comité, comme dans

vos clubs, vous avez un engagement sincère de communiquer votre passion auprès d'un large public, de faire découvrir au plus grand nombre notre sport.

Merci à mon fidèle Trésorier, présent tous les lundis, qui contient mon énervement suite à nos difficultés récurrentes de finances et nos perpétuels problèmes de télécommunication.

Nous avons, pour cette saison, déjà eu l'organisation du CD Salle adulte à Morangis, et aussi du CD Salle jeune à Draveil-Vigneux, qui était un nouveau défi pour eux, merci pour tous les bénévoles du club, et bravo à eux, une bonne organisation et une très grande mobilisation de tous.

Nos attentes se tournent maintenant sur l'organisation du CD Beursault, Nature et Campagne, premiers dans la saison.

Licenciés :

Le nombre des archers est en baisse : le Comité compte 2004 adhérents cette saison 2018 (2126 l'an dernier, et 1865 en 2019).

Cette année, les salariés du Comité, avec l'aide bienvenue de quelques bénévoles, ont permis par leur travail de réaliser une bonne année, contribuant à 25 300 € de rentrées.

Fonctionnement du Comité :

A noter qu'il n'y a toujours pas de réseau téléphonique, depuis fin juin. Un changement d'opérateur a été effectué.

Formation des archers : effort à poursuivre ; le CDATE va essayer de proposer de nouvelles formations. Les nouvelles formations fédérales ne présentent pas une logique immédiate.

Poursuite des concours débutants pour amener les jeunes à la compétition

Effort constant sur la ciblerie en poursuivant l'investissement régulier sur 30 rondelles en VDM, 40 plaques de stramit, 4 supports de cible (pour maintenir la capacité de 30 cibles Eleven pour les compétitions)

Pour 2019 : Le CDTAE et Soisy organisent le Championnat Régional courtes distances TAE 50 mètres (ancien Fédéral) le 23 juin. Un appel aux bénévoles est fait afin de satisfaire tous les archers.

Un séjour été est organisé à Chamarande fin août comme à l'accoutumée avec 24 places disponibles - pas de stage au printemps en raison d'un mauvais calendrier.

Finances : Comme toujours en mai et juillet, les finances du Comité sont à découvert : demande de facilités de banque ou de prêts à notre établissement bancaire, mais refus !

Comme déjà expliqué à la réunion des Présidents en octobre, le comité subit une baisse constante des subventions : 97500 en 2016 / 81300 en 2017 / 56380 en 2018 / 43000 prévus en 2019 soit près de 56 % en moins.

En 2019 : le CNDS ne sera pas reconduit (15000 e).

Et de plus, pas d'aide sur la formation fédérale, subvention attribuée au Comité régional par le CNDS, non reversée aux comités départementaux.

Commission Sportive (Sylvie LEMER, Romain BURNIER, Alexandre CHRETIEN, Guillaume CORRE) :

Merci à Sylvie LEMER, qui démissionne du Comité pour des raisons personnelles, pour son travail consciencieux et efficace.

Rencontres Jeunes (Guillaume) :

À l'origine, deux rencontres destinées aux jeunes archers, en 2018, soit 4 compétitions- Nombre de participants stable (deux tiers des jeunes adhérents). Mais certains clubs n'amènent pas de jeunes en compétition (seulement 15 clubs participants sur 33 essonniens).

2019 : volonté de restreindre aux seuls archers en première licence, mais manque de participants, donc réouverture aux archers en deuxième saison pour les concours de Grigny (17 février) et Mennecey (24 février). Mais peu de participants (6 archers).

Objectifs :

- Découverte des compétitions avec un format adapté au niveau des archers en initiation (distance et blasons).
- Possibilité de valider les flèches de niveau (10 et 15m)
- Outil pour l'entraîneur pour construire sa saison et fixer des objectifs sportifs pour ses débutants.
- Structurer la saison des débutants avec des dates clés
- Rendre l'archer autonome (cochage impact, feuilles de marque, relation avec l'arbitre, règles de tir en équipe, ...)
- Ambiance sympa

	2016	2017	2018	2019
Nbre rencontres	2	3	4	4
Participants	100	198	199	188
Nbre de clubs	17	17	19	15

Finale Rencontre Jeunes : 30 mars à Grigny en tir par équipe de club (mixte de club et de catégorie)

Mini-Fédéral : 15 juin à Morangis, il sera ouvert aussi aux adultes 1^{ère} année de licence.

Concours Débutants :

24 février à Mennecey (adultes) –

24 mars à St Vrain -

19 mai à Morsang sur orge (ext)

Communication : essayer de sensibiliser les entraîneurs.

Championnats (Romain et Alexandre) :

Bonne progression en participation au « 70 mètres » : merci à Morangis pour l'accueil de 147 archers au FITA.

Bon niveau de performance des jeunes archers essonniens.

Belle participation au CD Campagne avec 76 inscrits.

Présentation de statistique sur la fréquentation aux concours essonniens, aux championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Augmentation de la participation des archers aux championnats départementaux :

	2015	2016	2017	2018	2019
Salle adultes	238	194	202	207	191
Salle Jeunes	75	73	80	104	85
Beursault	153	129	120	122	
Campagne	28	60	44	76	

3 D	60	47	17	50
50 m	156	170	179	185
Nature		71	33	38
70 m	102	96	110	147

Cd jeunes 2019 : malgré un nombre de cibles plus élevé, la participation n'a pas répondu à nos attentes. Un départ Benjamins/minimes avec seulement 25 archers. De même pour le tir par équipes, avec seulement la participation de 7 clubs et 10 équipes

Division départementale : rappel sur les classements, les récompenses ayant été distribués à la réunion des Présidents.

Nouvelle offre sportive : TAE (Tir à l'Arc Extérieur)

Le CDTAE conserve, au niveau championnat départemental, les anciennes disciplines comme le Fédéral et va l'ouvrir aux autres armes (nu, long-bow)

Pour le Chpt Regional 50m, une liste des participants est à envoyer à la Ligue, avec le score effectué sur un concours par le jeune.

15 mars, 20h, local du Comité : réunion des entraîneurs (diplômés ou non) et des présidents

30 mars : rassemblement extérieur (Soisy) avec les entraîneurs du CDTAE.

Groupe Essonne :

17 clubs impliqués en 2018, sur 5 groupes et 44 archers entraînés.

2019 : Changement de format en essayant de regrouper les niveaux : 4 groupes en Elite (3h) et Espoir (2h)

Communication entre les encadrants des groupes et les clubs d'appartenance des jeunes archers, avec envoi d'un suivi d'entraînement après chaque séance.

	2016	2017	2018	2019
archers	27	39	44	35
clubs	13	17	17	15
groupes	4	4	5	4

Autres rencontres :

Run Archery, le 14 avril 2019 à Morsang-sur-Orge (pas que licenciés FFTA)

Challenge 100% féminin (Président) : 25 mai à Dourdan - 60 participantes en mai 2018 aux Ulis.

Commission Formation (Romain)

Présentation de la nouvelle formation d'Entraîneur Fédéral, qui remplace Entraîneur 1 (débutants) et Entraîneur 2 (suivi des archers en compétition) : un tronc commun et des modules selon les projets des entraîneurs.

Volume de 48 heures : 3 jours en CD, 3 jours au CR, 1 journée en formation à distance. Une aide à la formation était annoncée, via les comités régionaux qui s'adressent normalement au cabinet de la présidente du Conseil régional.

Proposition d'intégrer des modules de l'ex-Entraîneur 1 au stage assistant initiateur départemental.

Trésorerie :

Présentation des résultats par le Trésorier Raphael HODOROABA. Sur un budget de 199706 euros prévu, 199 323 euros réalisés : 199 323 euros de charges et 196 941 euros de produit. Le déficit annuel est de 2382 euros. A noter la chute des subventions (56% en 3 ans).

Changement de la politique sportive au Conseil Départemental : aucune aide ne sera accordée pour les actions sociales, seul le haut niveau sera aidé.

Au vu de ces éléments, le Président propose une augmentation de 3 euros de la part départemental des licences.

Passage aux votes :

Vote du rapport moral : voté à l'unanimité

Rapport financier : voté à l'unanimité

Vote sur l'augmentation de la part départementale de la licence FFTA (27 à 30 euros) :

Contre : 23 Abstention : 5 Pour : 98

(Contre : Egly/7 voix, Morangis/7, Etampes/9 ; abstentions : Saint Vrain/5)

Election au comité directeur :

Quatre candidats se présentent pour rejoindre le CDTAE. Passage au vote.

Assesseurs : Patrick CHOLLET (Grigny) et Philippe PERRAULT (Soisy-sur-Seine)

Résultats :

Sandrine TARDIEU : 126 voix pour

Gérard DELVAL : 126 voix pour

Philippe REGNAULT : 119 voix pour

Mâamoun BERNICHI : 126 voix pour

Le responsable des arbitres départementaux (Christian GUILHEM) part en province, Mâamoun BERNICHI accepte le rôle de président de la commission départementale des arbitres (PCDA), qui assure la liaison entre le CDTAE et la Région (préparation des calendriers d'arbitrage...).

Délégué à la FFTA : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à la FFTA le 30 mars à l'INSEP de Vincennes : Alexandre DEBRENNE (Morsang-sur-Orge). Vote : 126 voix pour. Elu à l'unanimité.

Le Président demande aux élus des clubs de continuer à communiquer (questions, remarques) avec le Comité départemental.

En raison de la fermeture obligatoire de la MDCS à 23h00, le pot a été offert avant la tenue de l'Assemblée générale, avec la participation du traiteur « le Chemin des Saveurs » (archer à Lisses) et basé à Corbeil-Essonnes.

Fin : 22h15.

Le Président
P Letartre



le Trésorier
R Hodoroaba

